

**ANNEXE 1 : ETAPES D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT DE L'AIDE CLIMAXION**

**Diagnostic énergétique des bâtiments publics et associatifs**

<b>ÉTAPE 1 : ÉCHANGE AVEC L'INTERLOCUTEUR DE LA RÉGION</b>	
▶ <b>Bénéficiaire</b>	Prendre contact avec votre interlocuteur Climaxion <sup>(1)</sup> <b>avant le dépôt de votre demande d'aide</b>
▶ <b>Interlocuteur Climaxion</b>	Présentation du dispositif au maître d'ouvrage et échange sur le projet
<b>ÉTAPE 2 : DÉPÔT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION</b>	
▶ <b>Bénéficiaire</b>	Dépôt des éléments suivants <b>sur la plateforme de téléservice avant signature du devis de prestation</b> :
△	Une description de l'opération
△	RIB
△	Numéro de SIREN/SIRET
△	Devis détaillé du prestataire conforme au cahier des charges Climaxion
△	Tableur détaillant le parc de bâtiments concerné par le diagnostic <sup>(2)</sup> ( <i>si diagnostic énergétique d'un parc de bâtiment</i> )
△	Pour les porteurs de projets publics : Délibération approuvant le projet
△	Pour les associations : Statuts
△	Le cas échéant : Attestation de non assujettissement à la TVA
▶ <b>Interlocuteur Climaxion</b>	Validation finale du dossier et programmation de l'aide au vote des élus régionaux
<p>↓</p> <p><b>ATTRIBUTION DE L'AIDE</b> en Commission Permanente du Conseil Régional</p> <p>↓</p>	
<b>VERSEMENT DE L'AIDE EN UNE FOIS - Après réalisation du ou des diagnostic(s) et paiement du prestataire</b>	
Les éléments suivants seront à transmettre <b>par mail</b> à l'adresse suivante : <a href="mailto:paiement.climaxion@grandest.fr">paiement.climaxion@grandest.fr</a>	
△	État récapitulatif des dépenses <sup>(2)</sup>
△	Facture du prestataire
△	Diagnostic(s) énergétique(s) conforme(s) au cahier des charges Climaxion

(1) Trouvez l'interlocuteur Climaxion correspondant à la localisation de votre projet sur [climaxion.fr](https://www.climaxion.fr) : <https://www.climaxion.fr/contact>

(2) Modèles à utiliser téléchargeables sur [climaxion.fr](https://www.climaxion.fr) : <https://www.climaxion.fr/docutheque/soutien-au-diagnostic-batiments-publics-associatifs>

**Toute demande déposée après signature du devis de prestation sera inéligible.**